

LE PROJET DE RÉTROFIT « RE-VUL » DE QINOMIC LAUREAT DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE 2030

- **Le projet de Véhicule Utilitaires Légers (VUL) de Qinomic a été distingué lauréat de l'appel à projets CORAM 2022 dans le cadre du plan France 2030 qui vise à produire près de 2 millions de véhicules zéro émission d'ici la fin de la décennie.**
- **« Re-VUL » vise à prolonger la durée de vie et l'utilisation des véhicules, tout en donnant accès à une solution zéro émission à un prix abordable**

Dans le cadre du Comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM) du plan France 2030, le gouvernement français a retenu le consortium entre Qinomic, Stellantis et Technomap pour leur projet « Re-VUL » de rétrofit de véhicules utilitaires légers.

Cette décision, prise par la Première ministre Elisabeth Borne, a été motivée par le caractère innovant du projet et la contribution qu'il peut apporter à l'objectif du plan France 2030 : produire près de 2 millions de véhicules zéro émission dans les 7 prochaines années.

Avec cette décision le gouvernement français témoigne de son soutien à l'innovation ainsi que de sa volonté d'agir pour la transition écologique, et reconnaît Qinomic comme un acteur de cette transition.

À propos du projet « Re-VUL »

Le projet « Re-VUL » est né du partenariat stratégique signé en 2022 entre Stellantis et Qinomic. Il a pour but de concevoir des solutions de conversion à l'électrique de véhicules utilitaires légers thermiques. Le projet a pour ambition de revaloriser et décarboner des flottes de véhicules utilitaires légers à horizon 2025

Le rétrofit électrique est un choix idéal pour les gestionnaires de flottes automobiles souhaitant optimiser leur transition écologique avec une solution à la fois durable et abordable. En effet, le rétrofit permet de passer à une mobilité verte sans avoir à remplacer les véhicules, augmentant ainsi leur durée de vie et réduisant leur coût global d'usage (TCO).

« Re-VUL » est un projet à fort enjeu technologique et industriel mettant en œuvre de nombreuses innovations et des moyens industriels spécifiques. Son objectif est de permettre un rétrofit électrique de masse et la conversion à une mobilité durable de flottes entières de façon économique. Technomap, partenaire de Qinomic, participe au projet en tant qu'expert technique pour la réalisation des câblages électriques et des prototypes.

Frédéric Strady, directeur général de Qinomic, déclare : « Nous sommes très fiers d'obtenir cette reconnaissance de l'Etat Français avec nos partenaires Stellantis et Technomap, pour ce projet majeur de conversion de véhicule thermiques en électrique, qui aura pour effet à très court terme d'accélérer la décarbonation du parc de véhicules existants. »

À propos de Qinomic

Qinomic crée des solutions novatrices qui ont pour objectif la transformation du parc existant de véhicules à moteur à combustion interne, facilitant ainsi l'émergence d'une mobilité zéro émission (conception et intégration de briques technologiques innovantes pour des chaînes de traction électriques ou hydrogène pour tous les moyens de transport). Tirant parti de ses nombreuses années d'expérience dans l'industrie automobile, principalement dans l'architecture électronique et celle des véhicules, l'équipe de Qinomic a pour ambition de devenir un leader de l'ingénierie de l'upcycling et un équipementier majeur du retrofit et d'accélérer le déploiement de solutions décarbonées en créant de la valeur sur tous les cycles de vie du véhicule.

www.qinomic.com + [Linkedin](#)

À propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République **France 2030** :

- ✓ **Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs** de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur : 54 Md€** seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de **répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité** du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi **renforcer la souveraineté et l'indépendance française** dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé **en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens** qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les **porteurs de projets** sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (**ADEME**), l'Agence nationale de la recherche (**ANR**), **Bpifrance** et la Caisse des Dépôts et Consignations (**CDC**).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

